

# L'écho des Moulins



Vie municipale

Informations communales

Vie associative

[www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)



**Budget communal 2016**

**Journée des Associations**

**Nouvoitou**

## Vie municipale

2. Séjour Séniors
2. Permanences
3. Edito du maire
3. Autorisations d'urbanisme
4. Budget 2016

## Informations communales

7. 2016, année de l'écocitoyenneté
7. Opération « Argent de poche »
8. Journée des associations
10. Conseil Municipal des Enfants
10. Inscriptions TAP
10. Commémoration 8 mai 1945
10. Nouveau à Nouvoitou
11. Médiathèque
11. Théâtre en bus

## Vie associative

12. Benkadi
12. Photogiron
13. Théâtre Les Pas Sages
13. Les écuries de Neveztell
14. Taïso
15. ADACEN
15. APEL St-Martin

## 12. À votre service

## 12. Agenda de Juin



## Séjour « Séniors en vacances »

Parce que les vacances sont essentielles à chacun, parce qu'elles permettent d'oublier le quotidien, de partager des moments de plaisir, de convivialité, de faire des rencontres...

Le programme « Séniors en vacances » A.N.C.V. et les communes de Vern-sur-Seiche, Corps-Nuds, Saint-Armel et Nouvoitou proposent pour 2016 un séjour tout compris à Pornichet, Baie de la Baule **du 11 au 18 septembre 2016.**

### Ce programme est destiné aux personnes :

- Agées de 60 ans et plus
- Retraitées ou sans activité professionnelle
- Résident en France
- Au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle, quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous.

### Coût du séjour :

- 393 € pour une semaine de 8 jours/7 nuits
- Pour les personnes non imposables, l'A.N.C.V. aide à hauteur de 185 € (à déduire du coût total)

### Coût du transport :

50 € pour les personnes imposables. Pour les non imposables, le CCAS, de la commune du domicile, prend en charge.

### Ce séjour comprend :

- L'hébergement en chambre double (*pour les demandes en chambre individuelle 13 € par nuit, et sous réserve de disponibilité*)
- La pension complète
- Les activités quotidiennes
- Une journée d'excursion
- Des animations tous les soirs

### Séjour 2015 à CROZON.

Défi réussi « *quand on revient on a meilleur moral* » confie un séniort plein de satisfaction.

Pratique

Renseignements en Mairie au 02 99 37 65 12

### Permanence de Monsieur le Maire

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

### Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

- 7 mai : Nicole Poupert (Action sociale, Enfance-Jeunesse)
- 14 mai : Danielle Coppin (Finances et Vie économique)
- 21 mai : Philippe Leborgne (Bâtiments, Voiries, Espaces verts)
- 28 mai : Dominique Langanné (Culture, Vie associative)

## Un service adapté... et un contexte budgétaire maîtrisé



Pour faire face à la croissance programmée de notre population et à la réduction des dotations, le budget 2016 a été construit en ciblant deux exigences : réduire les dépenses de fonctionnement et assurer la réalisation d'investissements répondant à la nécessité de notre développement.

Cette troisième année budgétaire pour ce mandat se situe au carrefour des réalisations lancées ces deux dernières années ou en phase d'achèvement (Médiathèque, Parc de la Siacrée...) et des nouveaux projets qui vont s'inscrire en 2016 dans les études ou les travaux de construction. C'est donc un budget d'investissement important que les élus ont travaillé et voté cette année.

Notre programme s'accomplit tel que nous l'avons défini et proposé. Il s'enrichit naturellement de nouvelles opportunités que nous ne manquons pas d'analyser et de lancer le cas échéant. Tout ceci dans un contexte budgétaire maîtrisé, notamment par la baisse de 4 % des dépenses de fonctionnement et par le recours à un emprunt d'équilibre modéré.

Cette année verra le lancement de deux projets majeurs structurants. La construction de trois nouvelles classes élémentaires, associée à l'implantation d'un préau pour l'école maternelle et à un accès direct aux locaux « sous le chêne centenaire » pour une livraison à la rentrée 2017. Le deuxième dossier étant le lancement des études pour la nouvelle restauration scolaire, qui est désormais programmée pour la rentrée 2018.

Vous pourrez découvrir en lisant cet Echo des Moulins les grandes lignes de ce budget.

Cette année encore, la pression sur les communes s'accroît : 60 000 € de réduction des dotations d'Etat par an, accroissement significatif des dépenses d'investissement en raison d'une réglementation de plus en plus exigeante et démesurée, désengagement du Conseil Départemental (SUET, PAE, soutien aux projets)...

Nous dénonçons cette situation.

Sa systématisation est certes basée sur un critère d'équité entre les communes, mais elle est totalement indépendante de notre obligation de services face à l'accueil de nouvelles familles dans le cadre du Programme Local pour l'Habitat (PLH). L'accueil de nouveaux habitants est une richesse pour toute commune, il est indispensable pour les écoles, les associations et la vie économique. La réussite du PLH en ce sens est un atout pour notre équilibre social. Toutefois, nous le confirmons depuis de nombreuses années, la mise en place de ce programme est générateur de dépenses tant de services que d'investissement.

Les économies sont nécessaires et nous y travaillons depuis des années, avec des résultats significatifs, certes, mais elles ne sont pas illimitées. Dans ce contexte, notre responsabilité nous engage à travailler sur de nouvelles stratégies de développement comme la mutualisation inter-communale, l'optimisation des emplois municipaux ou encore sur l'actualisation de notre service pour une meilleure adéquation avec nos capacités financières.

Construire le Nouvoitou de demain reste encore aujourd'hui, une initiative réalisable par l'équipe municipale, bien évidemment en relation avec nos différents partenaires. Les prochaines mandatures en relation avec les réformes des collectivités et avec la réduction des dotations, ne nous offriront plus hélas, cette opportunité, c'est donc maintenant que nous devons agir pour l'intérêt de notre commune.

Continuons notre travail, pour Nouvoitou.

*bien cordialement*

Jean-Marc Legagneur, Maire

# L'écho des Moulins



N° 81 - Mai 2016

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir avant **le 5 mai 2016** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins de **Juin 2016**. Ils peuvent être envoyés par mail à : [echodesmoulins@nouvoitou.fr](mailto:echodesmoulins@nouvoitou.fr)

Crédits photos : Mairie, Associations de Nouvoitou, Anne Marzellière, Cie Primitif.  
 Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire  
 Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère  
 Conception/réalisation graphique : Grapheti - Rennes © 2016  
 Impression : Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné



# Le Budget communal 2016

Le budget primitif 2016, voté le 29 mars dernier, indique une volonté forte de l'équipe municipale d'assurer une gestion saine et équilibrée des finances publiques dans une conjoncture économique particulièrement difficile, marquée par un désengagement de plus en plus important de l'Etat.

Dans ce contexte, nous devons continuer de maîtriser nos dépenses de fonctionnement comme nous l'avons fait les années passées, tout en continuant les investissements nécessaires à l'arrivée des nouveaux habitants, sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité comme annoncé par Monsieur le Maire lors des vœux à la population.

Comme ces dernières années, le budget 2016 a été bâti avec une perspective de gestion sur le court et le long terme. Il traduit la volonté de maintenir les services courants à la population et de financer les projets essentiels à l'avenir.

La principale recette en provenance de l'Etat, la dotation globale de fonctionnement dite DGF en forte diminution, représente un manque à gagner important.

A ce jour, entre 2014 et 2017 : - 180 913 € (environ 60 000 € par an)

Cette dotation est composée de 3 éléments :

➤ **La dotation forfaitaire** : Elle est essentiellement basée sur les critères de population et de superficie (en 2015 : 367 572 €)

➤ **La dotation de solidarité rurale** « péréquation » est destinée aux communes de - 10 000 habitants (en 2015 : 42 542 €)

➤ **La dotation nationale de péréquation** qui a pour principal objet d'assurer la péréquation de la richesse fiscale entre les communes (en 2015 : 39 182 €)

**Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales** (FPIC en 2015 : 47 454 €) est une dotation fragile qui risque de disparaître en raison de la modification des critères d'attribution, la création du Grand Paris risquant d'impacter Rennes Métropole et donc notre commune.

Le transfert de compétences à Rennes Métropole (voirie, éclairage public, assainissement) impacte également le budget fonctionnement de notre commune.

L'attribution de compensation reversée chaque année à Rennes Métropole s'établit ainsi :

2015	2016	2017	2018
85 969 €	85 969 €	68 929 €	68 929 €

La baisse qui interviendra en 2017 sera définitive et figurera notre reversement. Cette baisse est due à la perception par Rennes Métropole de la taxe d'aménagement qui était préalablement perçue par notre commune.

## A quoi sert votre impôt ?

Votre impôt sert à investir pour l'avenir ! Il sert également à bien faire fonctionner le service public.

➤ **La taxe foncière** contribue au financement des équipements collectifs et des services rendus aux habitants.

Les propriétaires d'un immeuble bâti sont soumis à cet impôt. Pour les particuliers, il s'agit essentiellement des locaux d'habitation et des parkings dont ils sont propriétaires qu'ils soient ou non occupants des lieux.

Si vous avez apporté des améliorations à votre construction en cours d'année (d'où une augmentation de sa valeur locative), elles seront prises en compte l'année suivante, au 1<sup>er</sup> janvier.

➤ **La taxe d'habitation** comme la taxe foncière, contribue au financement des équipements collectifs et des services rendus aux habitants.

Les locataires, les occupants à titre gratuit et les propriétaires occupants doivent s'acquitter de la taxe d'habitation. En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez bénéficier d'une exonération ou d'une limitation de cette taxe. Tous les locaux meublés affectés à l'habitation et leurs dépendances (situés à moins d'un kilomètre de l'habitation) sont soumis à cette taxe.

Ces 2 taxes sont établies annuellement en fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Vous recevrez donc l'avis pour ces taxes pour l'année entière, même si vous avez déménagé ou vendu votre logement depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

## Comment est composé le budget communal ?

Le budget d'une commune se décompose en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Comment sont constituées ces deux sections ?

## La section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement se caractérise par une légère baisse des recettes par rapport à l'an passé, due principalement à une baisse des dotations de l'Etat, sans augmentation de la fiscalité municipale et avec une augmentation des impôts ménages liée à l'arrivée de nouveaux habitants. Les dépenses quant à elles sont restées stables malgré une légère augmentation de la masse salariale.

➤ **Recettes** : Principalement les dotations de l'Etat, les impôts communaux, la participation des usagers à certains services municipaux et les subventions et dotations de fonctionnement.

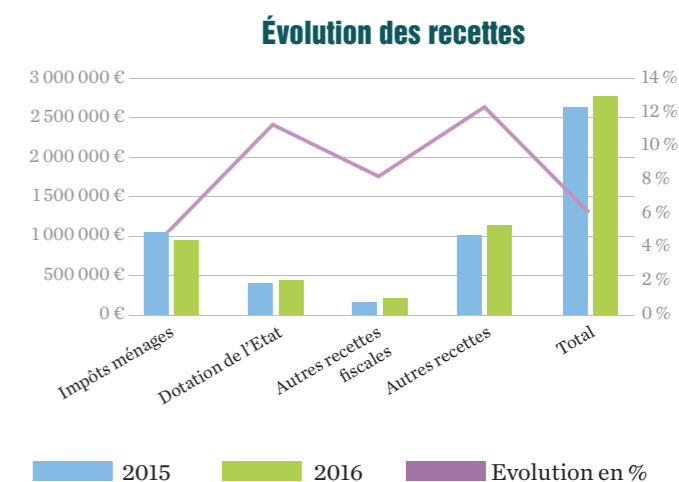
➤ **Dépenses** : Tous les frais liés au fonctionnement de la commune et en particulier les frais de personnel, les dépenses d'entretien, les fournitures ainsi que les intérêts d'emprunt de la dette.

La section de fonctionnement dégage un excédent qui permet de financer les investissements c'est **l'épargne brute**.

Il faut déduire de celle-ci le remboursement en capital de la dette pour avoir la somme effectivement disponible pour les nouveaux équipements, et qui est transféré à la section investissement : c'est **l'épargne nette**.

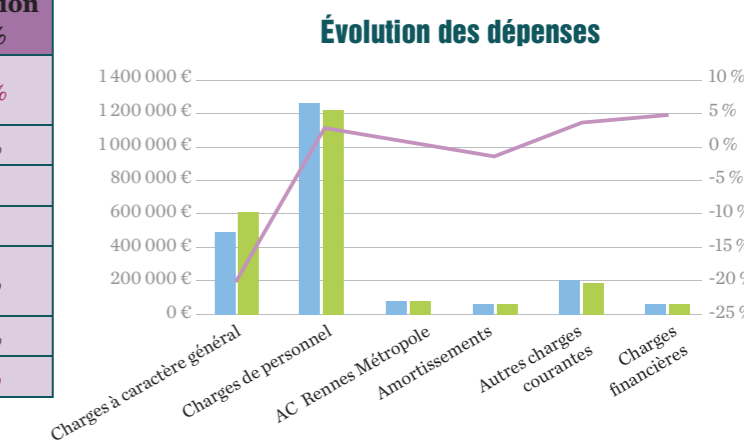
## Les recettes de fonctionnement s'établissent pour l'année 2016 à 2 566 208 €

Nature des recettes	2016	2015	Evolution en %
Impôts ménages	1 002 438	953 954	+ 5 %
Dotations de l'Etat	399 872	449 516	- 11 %
Autres recettes fiscales	164 700	179 974	- 8 %
Autres recettes	999 198	1 137 328	- 12 %
<b>Total</b>	<b>2 566 208</b>	<b>2 720 772</b>	<b>- 6 %</b>



## Les dépenses de fonctionnement s'établissent pour l'année 2016 à 2 134 894 €.

Nature des dépenses	2016	2015	Evolution en %
Charges à caractère général	478 377	596 516	- 20 %
Charges de personnel	1 221 285	1 202 609	+ 2 %
AC* Rennes Métropole	86 900	86 828	0 %
Amortissements	71 900	73 236	- 2 %
Autres charges courantes	215 432	205 043	+ 3 %
Charges financières	61 000	59 525	+ 4 %
<b>Total</b>	<b>2 134 894</b>	<b>2 223 757</b>	<b>- 4 %</b>



\*attribution de compensation liée à la métropolisation

La différence entre les produits et les charges soit 431 314 € représente le résultat prévisionnel qui sera intégralement versé au budget d'investissement.

Les charges à caractère général sont en diminution de (-20 %) et s'explique par de l'exceptionnel en 2015 : acquisition du modulaire abritant l'actuelle médiathèque (23 k€), travaux sur le Bocage (66 k€) et sur 2016 passage

de 16 à 12 berceaux sur la crèche (29 k€), les 4 berceaux étant remis à la disposition du secteur privé.

Les charges de personnel évoluent du fait de la création d'un poste d'ATSEM, à la rentrée 2015 et par les avances indiciaires.

Les autres charges (+7 %) représentent principalement des provisions pour imprévus (+3 %) et pour dette (+4 %).



## 2016, année de l'Ecocitoyenneté

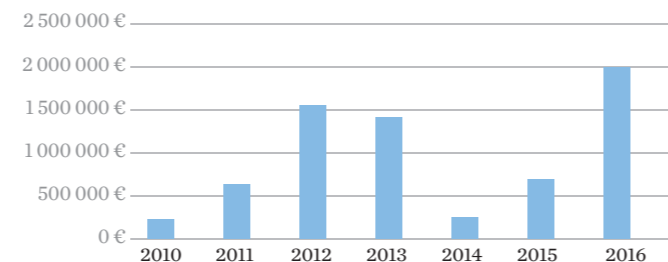
Samedi 4 juin 2016

### La section d'investissement :

#### Principaux investissements réalisés depuis 2010 et prévisions de réalisation 2016

Année	Dépenses investissement	Principales réalisations
2010	248 560 €	Ecole 2 <sup>e</sup> tranche + voirie urbaine et rurale (effacement de réseaux, extension de réseaux d'eau pluviale...)
2011	550 629 €	dont avenue Jean Langlois - Supérette
2012	1 557 042 €	dont avenue Jean Langlois - Espace Jeune - Supérette - Maison paramédicale
2013	947 190 €	dont voirie urbaine et rurale + Maison paramédicale
2014	263 014 €	dont piste d'athlétisme + Médiathèque (34 226 €)
2015	668 758 €	dont Médiathèque (230 273 €) + voirie urbaine/rurale
2016	1 994 053 €	dont convention de mandat Rennes Métropole (367 900 €) et solde Médiathèque (702 060 €)

#### Dépenses investissement hors emprunt et déficit



#### Recettes Budget Primitif 2016 :

Sources des recettes	Recettes TTC
Ressources propres	1 079 760 €
Emprunt d'équilibre	450 100 €
Subventions	439 200 €
Convention de mandat avec Rennes Métropole	367 900 €
Foncier	136 000 €
Taxe d'aménagement	23 000 €
Amortissement	71 900 €
	<b>2 567 860 €</b>

Les dépenses d'investissement, bien qu'importantes sur le budget 2016, s'inscrivent dans l'enveloppe globale définie en début de mandat dans le plan pluriannuel d'investissement (PPI)

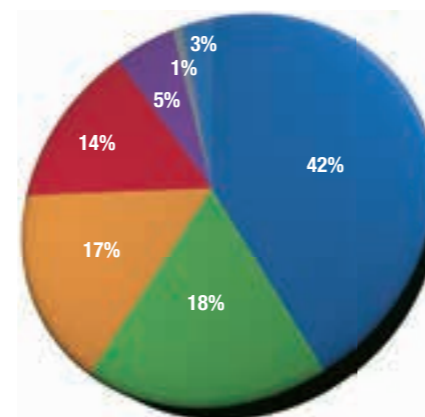
#### Dépenses Budget Primitif 2016 :

Elles représentent toutes les dépenses liées à l'évolution et à la modernisation de la commune :

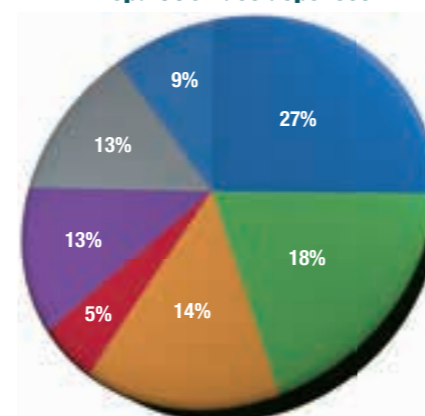
Nature du projet	Dépenses TTC
Solde Médiathèque équipée	702 060 €
Groupe scolaire	462 693 €
Convention de mandat avec Rennes Métropole	367 900 €
Parc de la Siacrée - bassin tampon	127 700 €
Autres projets : relais ass., maternelle, SAS Mairie, Logement d'urgence...	333 700 €
Dette	341 993 €
Déficit 2015	231 814 €
	<b>2 567 860 €</b>

Danielle COPPIN,  
Adjointe déléguée aux Finances

#### Répartition des recettes



#### Répartition des dépenses



Rendez-vous à la salle Le Tilleul pour l'opération « **Nouvoitou Tri Tout** ».

Le Conseil Municipal des Enfants et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous pour une action citoyenne :

La matinée : collecte de déchets sur la commune,

L'après-midi : construction de nichoirs avec l'association Le Béruchot.

Le programme précis vous sera communiqué dans le prochain Echo des Moulins.

*Montrons que nous sommes tous concernés par les questions d'environnement et répondons présents !*

Sylvie Panaget, conseillère déléguée à la communication et à la citoyenneté

## Opération « Argent de poche » Vacances d'été

Le CCAS et le service Jeunesse reconduisent l'opération « Argent de poche » pour les jeunes Nouvoitouciens, âgés de 16 à 21 ans, pendant les vacances d'été **du 11 au 23 juillet 2016**.

Les missions proposées par les services communaux durent 3 heures et sont indemnisées 15 €. Les jeunes participants seront accompagnés le temps de la mission par un professionnel qualifié.

L'objectif de cette opération est d'offrir aux jeunes une découverte du monde du travail et une sensibilisation à la citoyenneté par le biais de missions d'utilité publique.



Un dossier de candidature est disponible en Mairie (accueil) **à partir du 9 mai** et téléchargeable sur le site [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr), rubrique « Animation Jeunesse ». Il devra être rapporté complété, en Mairie, **au plus tard le 31 mai**.

Une commission sera chargée d'étudier les candidatures recevables (délais, justificatifs). Les jeunes seront ensuite informés, par e-mail, des modalités pratiques de la mission qui leur sera proposée.



Pratique

Sylvie Lanoë au 02 99 37 65 12 ou [ccas@nouvoitou.fr](mailto:ccas@nouvoitou.fr)  
Stéphanie Gouba au 02 99 37 65 15  
ou [animationjeunesse@nouvoitou.fr](mailto:animationjeunesse@nouvoitou.fr)



# Journée des associations

**Samedi 21 mai**

**De 10h à 18h**  
Complexe sportif et espace Le Bocage

Nouvoitou compte aujourd'hui 54 associations qui animent notre commune, défendent des causes nobles et créent du lien social. Elles contribuent à la richesse du tissu associatif tout au long de l'année. Samedi 21 mai, les associations de Nouvoitou viennent à votre rencontre. La plupart d'entre elles seront présentes toute la journée pour vous faire découvrir leurs activités et partager leurs passions.

Elles investiront le complexe sportif et l'espace Le Bocage. Le 21 mai, c'est leur journée ! Elles vous proposent d'entrer dans leur univers, qu'il soit sportif, culturel, social, artistique ou environnemental avec des expositions, des démonstrations et des initiations.

Pour remercier tous les participants et bénévoles qui s'investissent généreusement, la municipalité vous invite à découvrir une performance artistique avec la compagnie Primitif.

**Dominique Langanné,**  
Adjoint délégué à la vie associative  
Et **Christophe Bretaire,** Conseiller délégué aux sports

**Spectacle « Jungle Trip »**

**A 14h - Terrasse**  
**Le Bocage**

La compagnie Primitif est un collectif né en 2014 de l'envie de montrer la danse au plus grand nombre, de faire voir au public un Hip-Hop brut, éprouvant, mais aussi performant en invitant la rue sur scène, avec ses battles et son énergie débordante. C'est aussi l'occasion d'inviter sur les planches « le Parkour », une discipline médiatisée par les films « Yamakasi » et « Banlieue 13 ». Une création sensible et généreuse qui se joue des origines comme des obstacles, une danse énergique et spectaculaire.

**Chorégraphie :** François Bazenet  
**Danseurs :** François Bazenet, Jean-Marie Gallée, Khalid Arrouch, Antoine Carcaud, Romaric Bidiamenbu Selipa



## Programme

### Grande salle Le Bocage

#### Animations

- APE Ecole du Chêne Centenaire / A 10h30 : pêche à la ligne (en plein air)
- ISADUNCAN / De 11h à 18h : atelier aquarelles ados et adultes
- LE BERUCHOT / De 15h à 16h : Fabrication d'un hôtel à insectes / Apportez vos objets (boîtes de conserves, bambou, branche, paille, pommes de pin...)
- THEATRE « LES PAS SAGES » (adultes) / De 16h à 16h30 : extraits de spectacle
- LES VOLIERES DE HAUTE BRETAGNE : démonstration et quizz pour les enfants

#### Stands (présentation des associations)

- JSN THEATRE « LES PAS SAGES »
- JSN YOGA
- JSN ADMINISTRATION
- SAUVEGARDE DU BASSIN DE LA SEICHE ET DE SON PATRIMOINE
- LES VOLIERES DE HAUTE BRETAGNE

### Dojo (associations en alternance)

- JUDO GI CLUB
  - De 10h30 à 11h : judo sol - découverte de l'activité
  - De 11h30 à 12h : développement corporel - enfant de 4 ans (nés en 2012)
  - De 14h30 à 15h : judo ados et adultes (11 ans et +)
  - De 15h30 à 16h : jujitsu
  - De 16h30 à 17h : judo enfants de 5 à 10 ans
  - De 17h30 à 18h : taïso
- JSN KARATE : découverte d'activités  
De 11h à 11h30, de 12h à 12h30, de 15h à 15h30, de 16h à 16h30 et de 17h à 17h30

### Salle de danse

- JSN DANSE
  - De 10h à 11h30 : démonstration de danse modern'jazz - 3 catégories (5/8 ans, 9/12 ans et +13 ans)
  - De 10h à 10h30 (*en plein air*) : zumba kids 5/7 ans
  - De 10h40 à 11h40 (*en plein air*) : zumba adultes (à partir de 12 ans)
  - De 11h50 à 12h20 (*en plein air*) : zumba kids 8/11 ans

### Complexe sportif (terrain de football, piste d'athlétisme, boulodrome)

- JSN FOOTBALL
  - De 10h à 12h : stand - présentation de l'association
  - De 14h30 à 18h : jeux ludiques
- JSN ATHLETISME
  - De 10h à 12h30 : - initiation enfants (6/14 ans)
  - test Vitesse Maximale Aérobie et footing adultes (à partir de 15 ans)
  - A partir de 15h : les Olympiades
- JSN PETANQUE  
De 10h à 12h30 : démonstration et jeux

### Salle des sports

- JSN TENNIS  
De 10h à 12h30 : initiation
- JSN BADMINTON  
De 14h30 à 18h (*en salle et en plein air*) : circuits - découverte de l'activité (avec anciens et nouveaux matériels)

### En extérieur - Plein air

- JSN THEATRE « LES PAS SAGES » : déambulation en costume - distribution de flyers « spectacle »
- LE BERUCHOT / De 10h à 12h : balade découverte et cueillette de plantes comestibles - élaboration de tapas le midi
- LA MAIN TENDUE : distribution de tracts
- GALET SAUCISSE / De 14h30 à 17h30 : stand - présentation de l'association (films, photos...)
- HAELERIEN DA-VIKEN KLUB / De 14h30 à 17h30 : stand - présentation de l'association (motos)
- BENKADI / A partir de 17h : déambulation pour clôturer la journée

### Restauration

L'animation jeunesse se mobilise **toute la journée** pour cet événement associatif et, pour votre pause détente, vous propose une restauration sur place avec au menu : des plats salés et sucrés (croque-monsieur, sandwichs,

gâteaux, crêpes...) accompagnés de boissons fraîches ou chaudes. Les bénéfices de cette opération autofinancément serviront à un projet jeunesse.

Pratique

Renseignements au 02 99 37 65 18  
ou [vieassociative@nouvoitou.fr](mailto:vieassociative@nouvoitou.fr)



## Conseil Municipal des Enfants

### Commission « Cadre de vie »

« Nous avons remarqué qu'il y a beaucoup de déchets à Nouvoitou. Saviez-vous que...  
Connaissez-vous le temps de décomposition de ces déchets ?



Alors pour le respect de l'environnement, nous vous demandons de respecter notre planète et la nature en ne jetant plus vos déchets et en veillant à ramasser les déjections de vos animaux.

Protégeons dès aujourd'hui notre planète avant qu'elle ne devienne une poubelle. »

## Temps d'Activités Périscolaires

### Inscriptions 2016-2017

Les inscriptions en ligne seront ouvertes **du samedi 4 juin, 9h au lundi 13 juin, 9h.**

Renseignements en Mairie au 02 99 37 42 71 ou sur le site Internet communal [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr), rubrique Enfance et Jeunesse, Services périscolaires.



## Commémoration du 8 mai 1945

Programme :

- 10h30 : rendez-vous devant le monument aux morts
- Discours
- Dépôt d'une gerbe de fleurs
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- La Marseillaise par les enfants
- Pot à la mairie

Tous les anciens combattants et tous les Nouvoitouciens sont cordialement invités à cette cérémonie du souvenir.

## Nouveau à Nouvoitou

« Remplaçante depuis plus de quatre années au sein du cabinet Déborah Sabine à Nouvoitou, j'ai le plaisir de vous annoncer mon installation en tant que collaboratrice au sein du cabinet infirmier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Le numéro resté inchangé, vous pouvez faire appel à nos soins au 02 99 62 99 86, cabinet se situant au 14 avenue Jean Langlois ».

**Sylvie Burgaud, infirmière DE.**

## Médiathèque

### Retour sur l'atelier « Gallo »

A la Marpa avec Anne-Marie Pelhate

Le gallo, de qa q'c'et don ? Le gallo, qu'est-ce que c'est ?

Le gallo est une des deux langues historiques de Bretagne avec le breton. Souvent appelé « patois » par ses propres locuteurs, le gallo n'est ni un dialecte, ni une déformation du français, c'est une langue romane issue du latin qui fait partie de l'ensemble des langues d'oïl (tout comme le français, le picard, le wallon...). Il est pratiqué traditionnellement en Bretagne à l'est d'une ligne allant de St-Brieuc à Vannes.

Jeudi 30 mars, la médiathèque a proposé aux résidents de la Marpa de se remémorer des mots d'antan, des mots qu'ils utilisaient enfant avec leurs parents. Le thème « La cuisine » a aussi été l'occasion de se souvenir et de raconter. Comment faisait-on les galettes, comment appelaient-on les ustensiles : le galetouër, la loce, la galette de blé nai, la tourenette et l'eqhuelle, la castrole...

Un après-midi convivial qui s'est terminé par une dégustation de galettes et une bolée de cit'.

### « Lectures et ritournelles »

#### Samedi 21 mai à 10h

Marion Dain, de l'association Yakafaïre, proposera aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, une animation sur Le Potager « J'ai dix graines ».

**Réservation obligatoire au 02 99 37 84 71 (places limitées)**

## Théâtre en bus

### Trissotin ou les femmes savantes

Mardi 31 mai 2016 à 20h

TNB Salle Vilar - Durée : 2h10

Théâtre de Molière - À partir de 12 ans

Mise en scène, décor et costumes : Macha Makeïeff

Proche des Précieuses ridicules, les trois femmes dites savantes reflètent l'évolution des mœurs de l'époque qui n'a pas échappé à Molière, haussant leur mépris pour les affaires domestiques à la hauteur de leurs ambitions métaphysiques. Le mariage arrangé par Philaminte entre le flatteur Trissotin et Henriette, amoureuse de Clitandre, est au cœur de l'intrigue...

### Braderie de livres

Samedi 4 juin

De 10h à 17h sous le tilleul de la médiathèque

La médiathèque organise sa 3<sup>e</sup> braderie de livres avant le grand déménagement prévu au mois de juillet. Des livres sortis des collections pour faire de la place à d'autres : romans, bandes dessinées, documentaires, albums, revues et CD musique seront en vente au prix de : 0,50 €, 1 € et 2 €.

C'est l'occasion de faire le plein de lecture pour l'été ! Venez nombreux ! Les bénéfices de cette vente serviront à de nouvelles acquisitions pour enrichir ou renouveler le fonds de la médiathèque.

**Médiathèque - Rue de Domloup**  
02 99 37 84 71 - [mediatheque@nouvoitou.fr](mailto:mediatheque@nouvoitou.fr)  
Mardi : 17h-18h30  
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30  
Vendredi : 17h-18h30  
Samedi : 10h30-12h et 14h-17h

**À noter : Fermeture exceptionnelle le vendredi 6 mai**



Dans cette relecture inédite de cette grande comédie, Macha Makeïeff fait entendre la violence des discours misogynes conçus comme autant de programmes pour les femmes.

**Renseignements et réservations en Mairie avant le vendredi 20 mai (supplément de 6 € pour ce spectacle) auprès de Véronique Peudenier au 02 99 37 65 18 ou [viassocitative@nouvoitou.fr](mailto:viassocitative@nouvoitou.fr)**



## Festival Benkadi

Les arts musicaux africains en fête !

A l'occasion de ses 15 ans, Benkadi organise son premier Festival et vous promet une journée exceptionnelle et surprenante !

**Samedi 28 mai 2016**

**À partir de 14h - Espace Le Bocage**

Dès 14h, le **Village Benkadi** vous ouvre ses portes, au programme :

- Des initiations : Yoga, chant polyphonique, danse et percussions africaines
  - Des ateliers créatifs : bijoux, maquillage, tresses, jeux, djembés...
  - Des espaces exposition : photos, livres, dessins...
- Et plein d'autres surprises placées sous le thème de la fête à l'africaine.

A partir de 20h30, le grand **Show Benkadi** vous attend :

- Venez assister au Gala des adhérents
- Bougez avec nous lors du Bal africain
- Et voyagez grâce au grand concert de clôture donné par TERIKAN - [www.terikan.fr](http://www.terikan.fr).

### Information

**TERIKAN**

TERIKAN c'est une fusion réussie entre un répertoire mandingue traditionnel porté par les balafons et la kora, et un groove moderne soutenu par une puissante rythmique basse-batterie.

Les voix d'Aminata Camara (choriste de Mory Kanté, Myriam Makeba, Salif Keita...) et de Bouba « Mengué » Camara (chanteur d'un des groupes référents de la musique mandingue : Les Espoirs de Coronthie) sont accompagnées par des musiciens d'horizons différents qui nous convient à une transe africaine teintée de Jazz, d'Afro-beat ou encore de Hip-Hop.

Le son du groupe TERIKAN est une invitation à un voyage authentique, il abolit les frontières pour nous emmener vers un ailleurs contemporain reflétant la richesse d'un monde cosmopolite...



**Pratique** Buvette et restauration sur place.  
Infos et programme détaillé sur [Benkadi.fr](http://Benkadi.fr).

## Photogiron

Du soir au matin

**Exposition en mairie du 3 au 31 mai**

Paysages de lumières de fin de soirée ou lever de soleil dans la brume, terrasses animées, soirée spectacle ou les lumières de la ville...

Les membres du club photo de Châteaugiron vous proposent une exposition photographique sur le thème « Du soir au matin ».

**Pratique**

« Photogiron » Photo club du pays de Châteaugiron  
L'Orangerie 35410 Châteaugiron  
[contact@photogiron.fr](mailto:contact@photogiron.fr)



## Théâtre

« Les Pas Sages »

**Vendredi 3 juin à 20h30 : ateliers enfants et adultes**

**Samedi 4 juin à 20h30 : ateliers ados et adultes**

**Dimanche 5 juin à 15h : ateliers enfants et ados**  
Salle Le Bocage

**Atelier ados : « Par la fenêtre »**

De Jean-Marc Toto  
Mise en scène : Didier Barth  
Durée : 45 minutes

**Atelier enfants : « On ne prend pas les mouches avec du vinaigre »**

D'après la pièce homonyme de la Comtesse de Ségur  
Mise en scène : Didier Barth  
Durée : 50 minutes

**Atelier adultes**

L'atelier adulte du Théâtre des Pas Sages, présentera une création mise en scène par Céline Gervais-Demellier à partir de textes de Karl Valentin. Durée : 1h15



**Pratique**

Renseignements et réservation : 06 70 60 66 08

Tarifs :

- Adultes : 6 €
- Enfants de 7 à 11 ans : 4 €
- Gratuit pour les moins de 6 ans
- « Pass week-end » (valable pour les 3 séances) : 10 € pour les adultes et 6 € pour les enfants

## « Les Ecuries de Neveztell »

Premier concours hippique

**Dimanche 5 juin 2016**

Les cavaliers des clubs alentours et de Nouvoitou et ses environs se mesureront sur des parcours d'obstacles dans une ambiance festive et chaleureuse. Des épreuves différentes seront proposées : poney, club et préparatoires amateur.

Le centre équestre de Nouvoitou sera à l'honneur et ce sera l'occasion pour tous de venir soutenir nos cavaliers et découvrir nos installations, régulièrement améliorées d'année en année.

Nous serons ravis de vous accueillir et de faire découvrir au plus grand nombre la pratique du C.S.O (concours de saut d'obstacles), où les cavaliers doivent franchir des obstacles sans faire de pénalités et dans un minimum de temps.

Buvette sur place et restauration possible (grillades), épreuves toute la journée. Entrée gratuite



Salomé Lotton et Quito

# TAÏSO

## On entend de plus en plus parler du Taïso, mais que signifie le mot Taïso ?

Le mot Taïso est un mot japonais et peut se traduire par « la préparation du corps ».

## Mais à qui s'adresse le Taïso ?

A l'origine, le Taïso nommait les activités physiques complémentaires pratiquées par les compétiteurs de judo ou de jujitsu dans le cadre de leur entraînement et préparation physique. De nos jours cette discipline s'adresse à un public de plus en plus large et sans limite d'âge. Fort d'une soixantaine de pratiquants, nos adhérents ont entre 18 et 70 ans.

## Faut-il être un sportif accompli pour pratiquer le Taïso ?

Non pas du tout. Comme il n'y a pas de compétition, ni aucune opposition entre les personnes, le Taïso convient parfaitement aux pratiquants qui recherchent un loisir axé sur la culture et l'entretien physique. C'est une alternative aux nombreux sports de remise en forme proposés dans d'autres disciplines.

## Un loisir axé sur la culture, c'est-à-dire ?

On retrouve dans le Taïso la culture japonaise avec toutes ses formes de respect, du dojo (salle) du tatami (tapis), de ses partenaires, de soi-même... Le salut en début et en fin de cours montre bien, entre autre, cet attachement culturel.

## Et en quoi consiste cet entretien physique ?

Tous les exercices proposés permettent l'entretien cardio-respiratoire, le renforcement musculaire, l'amélioration de l'endurance, de l'équilibre, des capacités psychomotrices et de la coordination générale des membres. Ils portent également sur les techniques d'assouplissement et la relaxation.

## Faut-il du matériel spécifique pour les exercices de Taïso ?

Non pas du tout, on utilise avant tout son propre poids de corps. Ensuite, nous utilisons quelques élastiques, bâtons, médecine-ball ou cerceaux pour varier les exercices et créer un certain dynamisme dans les cours.

## Quelles sont les particularités des cours de Taïso ?

Le club propose 33 semaines d'activités, de septembre à juin et chaque séance dure 1h30. Ce cycle annuel a la grande particularité d'offrir 33 cours totalement différents. L'important est que chaque pratiquant puisse aller à son



propre rythme et dose lui-même sa quantité de travail. La motivation personnelle suffit à une progression rapide.

## Quels sont les créneaux proposés ?

Le Judogi propose deux créneaux. Le mercredi soir de 19h30 à 21h : ce cours s'adresse à des personnes qui recherchent une activité un peu plus intense que celle du matin. Les exercices sont identiques mais la charge de travail et le rythme sont un peu plus soutenus. Le mercredi matin de 10h30 à 12h : ce cours s'adresse à des personnes qui ne travaillent plus ou qui sont disponibles le mercredi, et qui ne souhaitent peut-être pas sortir le soir. Il s'agit pour la plupart de jeunes retraités actifs qui souhaitent entretenir leur corps d'une manière douce et efficace. Ouvert en septembre 2015, ce cours comprend une quinzaine d'adhérents et, conscient des bienfaits de cette activité et de l'intérêt qu'y trouvent les pratiquants, nous espérons pouvoir en augmenter la fréquentation.

## Peut-on venir découvrir cette activité ?

Bien sûr, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir assister à nos cours et en plus nous allons proposer deux séquences de découverte. Le 21 mai, lors de la journée des associations, nous proposerons un créneau Taïso de 17h30 à 18h où les personnes pourront venir essayer. Ensuite, nous ouvrirons nos cours sur toute la période de juin afin que chacun puisse venir découvrir et apprécier les bienfaits de cette activité tout en la pratiquant.



# Nouvelle association

## ADACEN

A l'église de Nouvoitou, notre orgue actuel ne donne plus satisfaction pour accompagner les grands événements de la vie dans les célébrations religieuses. Dans cette église qui dispose d'une grande qualité acoustique, la réflexion d'une équipe locale a conduit à l'idée qu'il fallait doter l'église de Nouvoitou d'un nouvel orgue. Ce sera un atout supplémentaire qui pourra ouvrir l'éveil à l'orgue aux jeunes générations, à l'apprentissage de l'instrument et permettra d'assurer une continuité dans l'animation de nos célébrations religieuses.

Pour réaliser ce projet, nous avons créé l'association ADACEN, Association pour le Développement Artistique et Culturel de l'Eglise de Nouvoitou et il nous faut récolter la somme de 5 500 €. Les mécènes sont les bienvenus. Mais nous savons aussi que les petits ruisseaux font les grandes rivières ; c'est la raison pour laquelle nous faisons appel à votre générosité ! Offrez à l'église Saint-Martin de Nouvoitou un orgue capable d'accompagner de belles célébrations ! En faisant un don, vous contribuez concrètement à réaliser ce projet. Le nouvel orgue numérique comportera, comme aujourd'hui, deux claviers et un pédalier.



Pour vous permettre de contribuer à l'achat de ce nouvel orgue, vous trouverez dans votre boîte aux lettres un bulletin-réponse que vous pouvez déposer ou envoyer à l'adresse suivante de l'association : ADACEN - 13 place de l'église, Nouvoitou.

**Pratique** Le bureau de l'ADACEN : Rémi Jouzel, François Besson, Emile Biauise  
Contact : adacen0433@orange.fr

# A.P.E.L. Saint-Martin

## Zumba Party

Le printemps, les beaux jours... ça donne envie de faire la fête ! Pas vous ? L'A.P.E.L. Saint-Martin organise une Zumba Party le **vendredi 20 mai** de 20h à 23h, à la salle Le Bocage. La soirée promet d'être animée avec la présence de Pollyanna, Andréa et Martin.

Petits et grands pourront venir se faire plaisir sur la piste, et pour ceux qui ne souhaitent pas s'y aventurer, ils pourront toujours se rafraîchir à la buvette (vente de boissons, bonbons) tout en admirant les zumbérites !

Merci d'avance pour votre participation.



Nous remercions également tous les Nouvoitouciens qui ont contribué à la réussite du projet de la livraison de viennoiseries à domicile.

Venez nombreux, on vous attend... Zumba !

L'équipe A.P.E.L. Saint-Martin

**Pratique** Tarif : 10 € adulte et 7 € pour les 8/12 ans - Places limitées  
Déposez votre inscription sur papier libre en indiquant vos noms, prénoms, téléphone + chèque bancaire à l'ordre de l'APEL Saint-Martin :  
➔ à la boulangerie de Nouvoitou,  
➔ par courrier ou dans la boîte aux lettres de Manuella Martin (8 impasse des Etameurs),  
➔ par mail : apel.saintmartin@yahoo.fr, sans oublier de déposer votre chèque comme indiqué ci-dessus,  
➔ Auprès de Pollyanna ou Andréa

**Pratique** www.ecole-saintmartin-nouvoitou.fr  
apel.saintmartin@yahoo.fr



## Mairie

### Horaires d'ouverture de la Mairie

<b>Lundi, mercredi</b>	<b>8h30 - 12h</b>
<b>Mardi, jeudi, vendredi</b>	<b>8h30 - 12h et 14h - 17h</b>
<b>Samedi</b>	<b>9h - 12h</b>
<b>Téléphone</b>	<b>02 99 37 42 71</b>
<b>E-mail</b>	<b>accueilmairie@nouvoitou.fr</b>
<b>Site internet</b>	<b>www.nouvoitou.fr</b>

**Service Urbanisme** : 02 99 37 65 17 - urbanisme@nouvoitou.fr  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

**CCAS de Nouvoitou** : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr  
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**Service Culture et Vie Associative** : 02 99 37 65 18  
vieassociative@nouvoitou.fr

**Service Animation Sportive** : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

**Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes**  
02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

**Service Animation Enfance** - Espace rue du Chêne Centenaire :  
02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

**Cyberespace** - Rue de Châteaugiron : 02 99 37 60 78  
cyberespace@nouvoitou.fr

**Médiathèque** - Rue de Domloup : 02 99 37 84 71  
mediatheque@nouvoitou.fr  
Mardi : 17h-18h30 - Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30  
Vendredi : 17h-18h30 - Samedi : 10h30-12h et 14h-17h

**Ecole publique «Le Chêne Centenaire»** : 02 99 37 42 70  
Directrice : Madame Frédérique Kleck

**Ecole Privée «Saint-Martin»** : 02 99 37 40 76  
Directrice : Madame Claire Joubert

**Restaurant Scolaire** - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

### Correspondants Presse

- ➔ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr
- ➔ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

### Déchèterie

- ➔ Informations au service Valorisation des déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31
- Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers
- ➔ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »
- Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

### Paroisse : Horaires des messes :

- ➔ Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup
- ➔ Dimanche à 10h30 à Châteaugiron
- ➔ Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail
- ➔ Mardi à 9h à Nouvoitou
- Presbytère** : 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron  
au 02 99 37 40 56

**Assistante sociale du C.D.A.S.** sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

### Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00  
Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

# Agenda Mai 2016

## Lundi 2

- ➔ À 20h30 : Conseil Municipal - Mairie

## Dimanche 8

- ➔ À partir de 10h30 : Commémoration du 8 mai 1945

## Vendredi 13

- ➔ De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

## Vendredi 20

- ➔ De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute
- ➔ De 20h à 23h : Zumba Party - APEL Saint-Martin - Salle Le Bocage

## Samedi 21

- Journée des associations
- ➔ À partir de 10h : Animations au complexe sportif et à l'espace Le Bocage
- ➔ À 14h : Spectacle « Jungle Trip » - Salle Le Bocage

## Vendredi 27

- ➔ De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

## Samedi 28

- ➔ À partir de 14h : Festival Benkadi - Salle Le Bocage

## Lundi 30

- ➔ À 20h30 : Conseil Municipal - Mairie

## A NOTER EN JUIN

### ➔ Vendredi 3

- à 20h30 : Représentation JSN Théâtre « Les Pas Sages » - Salle Le Bocage

### ➔ Samedi 4

- De 10h à 17h : Braderie de livres - Sous le tilleul de la Médiathèque
- Journée « Environnement » - Salle Le Tilleul
- À 20h30 : Représentation JSN Théâtre « Les Pas Sages » - Salle Le Bocage

### ➔ Dimanche 5

- à 15h : Représentation JSN Théâtre « Les Pas Sages » - Salle Le Bocage